Formulaire de déclaration de séparation

Dans le cadre de la scolarité et de l'accueil de votre (vos) enfant(s) aux activités d'accueil périscolaire et extrascolaire vous avez porté à la connaissance de la maison de la famille une situation de séparation au sein de votre cellule familiale.

Afin de prendre en compte au mieux votre situation, il vous est demandé de préciser l'organisation familiale qui prévaux désormais à la vie de votre famille.

Conformément au principe de coparentalité, introduit par la loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale et en dehors de décision juridique contraire les deux parents pourront gérer les réservations de vos enfants à l'ensemble des activité ouvertes par la ville.

Foyer du parent 1	**Foyer du parent 2**
Monsieur ☐ **Madame** ☐	**Monsieur** ☐ **Madame** ☐
Nom et prénom du parent 1 :	**Nom et prénom du parent 2 :**
Adresse du parent 1 :	**Adresse du parent 2 :**

Dans le cadre d'une séparation simple les deux foyers pourront bénéficier des tarifs nogentais à la condition que l'un des deux parents réside à Nogent-sur-Marne et que l'ensemble des foyers aient fournis les pièces justificatives demandées avant chaque rentrée scolaire.

Afin de finaliser votre demande de séparation simple merci de nous fournir à l'appui de votre déclaration :

Pour la famille :

- Une copie du livret de famille
- Le jugement de divorce (si possible) ou la décision de séparation ou le document de dissolution de pacs
- Le présent document dument rempli et signé des deux parents

Pour les parents :

- Une facture Energie de moins de trois mois à l'adresse et au nom du parent 1
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois à l'adresse et au nom du parent 1
- La déclaration de revenue N-1 du parent 1
- Une facture Energie de moins de trois mois à l'adresse et au nom du parent 2
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois à l'adresse et au nom du parent 2

- La déclaration de revenue N-1 du parent 2

Signature du Parent 1 (Précéder de la mention Lu & approuvée)	Signature du Parent 2 (Précéder de la mention Lu & approuvée)